L'INFOLETTRE DU STTRC

14 MAI 2021

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

Négociations: les consultations avancent

Cette semaine, les membres du comité de négociation ont tenu des consultations auprès des membres du STTRC - consultations virtuelles, pandémie oblige! Mais heureusement, avec la technologie, il est fort simple de consulter les membres du Saguenay, de Montréal et de Moncton de façon simultanée! Ces rencontres, qui se tenaient sur plusieurs jours, ont permis de faire ressortir des préoccupations des membres face à la convention collective actuelle en vue des négociations qui devraient s'amorcer à l'automne. Des problèmes qui touchent tous les membres sont ressortis: précarité, surcharge de travail, salaire. La question du télétravail a aussi été évoquée par de nombreux membres. De quoi alimenter le travail du comité de négociation. Vous n'avez pas eu l'occasion de vous faire entendre? Les rencontres se poursuivent la semaine prochaine. Vous pouvez aussi écrire au comité à l'adresse courriel suivante: comitenego2021@scrc.qc.ca

La COVID-19, le vaccin et nous

Tant au Québec qu'au Nouveau-Brunswick, les campagnes de vaccination contre la COVID-19 avancent. Au Québec, la majeure partie de la population sera bientôt admissible à recevoir le vaccin. Au Nouveau-Brunswick. la vaccination demeure limitée à certains groupes de personnes. Quoi qu'il en soit, si vous souhaitez vous faire vacciner, vous pouvez indiquer un rendezvous médical sur votre carte de temps. La règle, c'est de tenter d'avoir son rendez-vous hors des heures de travail. Sinon, de traiter cela comme n'importe quel rendez-vous médical. Les gestionnaires ont été avisés d'être accommodants. Pour ce qui est de la deuxième dose, où vous aurez moins de latitude pour l'heure et la date, le STTRC poursuit ses discussions avec l'employeur.



UNE FUSION AVORTÉE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

CBC revient sur sa décision de

fusionner durant l'été ses trois

émissions du matin à la radio de langue anglaise au Nouveau-Brunswick. Les gestionnaires avaient annoncé cette mesure à la mi-avril, sans avoir consulté les équipes au préalable. L'employeur prétendait que l'organisation des congés annuels était devenue trop compliquée, en raison du manque de personnel de remplacement. Les artisans se sont mobilisés rapidement pour exprimer leur désarroi face à cette fusion. Un regroupement des émissions du matin à la radio aurait entraîné une diminution de la programmation locale. De plus, cela aurait ouvert la porte à de nouvelles réductions de personnel à l'avenir. Les délégués locaux du STTRC ont travaillé de près avec leurs vis-à-vis de la Guilde des médias et de l'Association des réalisateurs pour préparer la riposte. Une réunion d'urgence avec des membres a permis d'élaborer une stratégie. Le mécontentement exprimé par ses employés a poussé CBC à revoir sa décision. Les gestionnaires ont finalement mené une consultation auprès des équipes pour revoir l'horaire des congés pendant l'été. Et la semaine dernière, l'employeur a annoncé que les trois émissions du matin à la radio de langue anglaise au Nouveau-Brunswick resteront en place.